**1988**

March 22

# Speech from the Throne

**The Honourable Gilbert Finn, O.C.**
**Lieutenant-Governor of the Province of New Brunswick**

First Session of the
Fifty-First
Legislative Assembly of
New Brunswick

88-03119/

MR. SPEAKER, AND HONOURABLE MEMBERS OF THE LEGISLATIVE ASSEMBLY:

On behalf of Her Majesty, the Queen, I welcome you to the First Session of the Fifty-first Legislative Assembly of the Province of New Brunswick.

Four years ago, the people of New Brunswick celebrated the Bicentenary of the founding of the Province.

In an age when many societies in the world continue to struggle to establish their first form of democratic government, we can be justly proud of our heritage.

In the exercise of this cherished democratic right, the people of New Brunswick last year elected a Government representing all provincial constituencies, with the result that there is no Official Opposition in the New Brunswick Legislature.

Mindful of the need to ensure that there is every opportunity for open debate and the expression of opposing viewpoints in the legislative process, My Government will be recommending that the Legislature adopt certain changes to its procedures.

These will involve the operations of the Law Amendments Committee, the Public Accounts Committee, as well as other committees of this House, and the consideration of Main Estimates.

These changes will ensure that the registered political parties and members of the public have a chance to present their opinions on various legislative matters before a final decision on them is taken.

In 1987, the Province was honoured by a visit of His Royal Highness, the Prince Edward. Later this year, we will be welcoming Her Excellency, the Governor General of Canada, Madame Sauvé. I know that the people of New Brunswick are looking forward to having our distinguished Head of State among us.

My Government wishes to congratulate the City of Calgary, the Province of Alberta, and the Government of Canada, for holding what were the most successful Winter Olympic Games in History, and to pay tribute to the Canadian athletes who excelled themselves in the various competitions.

My Government also pays warm tribute to the athletes from New Brunswick and across Canada who took part in the very recent Canadian Special Olympics Winter Games; to the City of Edmundston, which hosted them; and to the organizers, who worked long and hard to make it the successful event it was.

## The Nation

In the past year, two great matters of national importance have been raised for public discussion and consideration, the Canada-US Trade Agreement and the Constitution Amendment, 1987.

Despite reservations about some aspects of the trade agreement, My Government is confident that it will work to the benefit of the people of New Brunswick and of Canada. New Brunswickers, in particular, are skilled traders, no strangers to foreign markets or competition and optimistic that the orderly removal of trade barriers can operate to their direct advantage.

As for the Constitution Amendment, 1987, which was based on the Meech Lake Accord, My Government remains convinced that some aspects of it are not in the general interest of Canadians.

Its principal intent, which was to make the Province of Quebec a willing partner in the evolution of our Constitution, is strongly supported by My Government, as are those elements of it which bear directly on that purpose.

However, other provisions of it, which are marginal to this purpose, or unrelated to it altogether, may have significant effect on a large number of New Brunswickers and other Canadians.

For these reasons, My Government is seeking improvements to the Amendment. Before final decisions are taken, My Government will seek the opinions of New Brunswickers on this important matter.

Accordingly, My Government will be seeking the approval of the Legislature during this session to hold a series of public hearings on the Constitution Amendment, 1987. This will give the general public and other interested parties an opportunity they have not hitherto had, to express an opinion on a proposal which will have long-term effects on them, their children and grandchildren.

## Intergovernmental Affairs

In a federation such as Canada, relations between the two orders of government are of fundamental importance.

Our Constitution apportions powers and responsibilities among the provinces and the Government of Canada. But regardless of where the jurisdictions lie, virtually none of them can be exercised successfully in isolation. We are bound to work together. New Brunswick views this as an

opportunity. For only through willing cooperation, will more be accomplished for all Canadians.

That is why we welcome the establishment of the Atlantic Canada Opportunities Agency in Moncton and, with it, the accelerated involvement of the Government of Canada to help correct the persistent disparities in economic development and employment, which have oppressed this region almost since Confederation.

Although the need to reduce regional disparities has been the stated policy of successive federal governments over more than a generation, the fact remains that New Brunswick finds itself in no better position, relative to the rest of Canada, than it was more than twenty years ago.

My Government does not believe that this will be good enough over the next two decades. To change it will take not only money, but a commitment to make this region a full and active participant in the economy of Canada. New Brunswick has that commitment. We expect no less of the Government of Canada.

This province is prepared to work with the Government of Canada over a wide spectrum of federal/provincial initiatives, all designed to place our entrepreneurs, our fishermen, our farmers, our industrial and our service workers in the mainstream of Canada's business.

My Government is also interested in working closely with its neighbours on the Council of Maritime Premiers to find new ways of cooperating on economic and other matters which will benefit all of us.

## The Vision

My Government recognizes that the people of New Brunswick voted for a change in direction in the Province. In this Throne Speech and in the weeks ahead, My Government will be providing clear guidance for New Directions for New Brunswick.

My Government recognizes that changes, which are never easy, cannot be accomplished overnight. We are not prepared to apply short-term solutions to New Brunswick problems.

New Directions for New Brunswick will employ long term planning to develop a strategy which is closely tuned to our particular circumstance, including an urgent need to up-grade the skills of our people .

My Government will introduce what is unmistakably the most exciting program of youth up-grading in Canada to prepare our young people for the

stimulating technological future which awaits them.

Major resources will be devoted to helping those in this Province for whom real opportunity has been an illusive goal. New Directions for New Brunswick will offer a practical alternative for those who receive social assistance and who are willing and able to work. My Government will devote a substantial effort to provide up-grading, counselling and other support to assist the movement from welfare to the labour force. We will attack the cycle of dependency.

At the same time, My Government will be vigilant to maintain generous support and full human dignity for those who, for various reasons, are not able to participate fully in My Government's economic agenda.

New Directions for New Brunswick also means providing high quality physical infrastructure. Through a new program called Downtown, incorporating the best features of Mainstreet with a number of new elements which will stimulate lasting urban core development, our municipal centres will be transformed into more inviting places in which to live and work.

New Directions for New Brunswick means urgent attention to improving the Province's transportation system, already grossly over-burdened, which now faces increased commercial activity from the advent of new trade arrangements with the United States.

Throughout its mandate, Government will strive to set an example of which our people will be proud. Thrifty management of the Province's affairs and the demonstration, by hard work and dedication to a positive sense of self-worth, will lead to increased trust and confidence that the people's business is being handled in a responsible manner.

**The Economy**

The principal challenge facing this Government and the people of New Brunswick is economic development and employment.

New Brunswickers are a proud people. They like to work. They want to contribute to the betterment of their communities, their province and their country.

The challenge is to find a better way.

My Government believes that this Province has the the three basic resources to accelerate economic development - its people, their imagination and their energy. It is the Government's duty to help harness these resources.

The first step has been taken with the establishment of the Office of Economic Development, reporting directly to My First Minister and responsible for coordinating and promoting various departmental development programs and putting employment efforts in focus.

My Government will devise a comprehensive economic development strategy which will take into account various provincial resources, natural, financial human and educational so that we may make the best possible use of the abundance that is at hand.

This strategy will integrate regional interests so that each part of the Province is able to capitalize on its own strengths as the New Brunswick economy advances on a broad base and regional disparities are reduced.

The greatest potential for economic growth in New Brunswick lies in our own entrepreneurial talent and in developing our small businesses.

**Business Development**

My Government will introduce a stock option plan to give New Brunswickers an opportunity to invest in their companies by providing a tax credit against provincial tax. When there is a broadly based, direct, personal and local stake in our own enterprise, the enterprise grows and prospers. As a first step toward this, a discussion paper detailing the various courses of action available will be laid before you.

New Brunswick entrepreneurs also need access to venture capital. The current legislated plan is not working well. My Government is considering changes to that plan, which, among other things, will allow for joint funds with the labour and cooperative movements and the possible creation of community venture capital funding.

Business development is crucial to any move to substantially improve employment in the Province. My Government, while supporting the efforts of the Atlantic Canada Opportunities Agency to provide direct assistance to provincial businesses, will nonetheless continue its own assistance programs, while cooperating in the promotion and implementation of ACOA's programs.

New Brunswick businesses will be able to share in the opportunities presented by the Canada-US Trade Agreement, and My Government will assist, through representative industrial task forces, in identifying these opportunities.

The awarding of the second major frigate contract to Saint John Shipbuilding Limited not only ensures the immediate future of that industry in Saint John,

but reaffirms the existence in New Brunswick of a major international industrial centre of excellence.

My Government's efforts to help business develop these opportunities and act upon them will be intensified by establishing centres for international marketing in New Brunswick. The Province will also host a major trade and information show in Moncton next fall, involving government and business leaders from the five Eastern Provinces and the six New England States, which will focus on opportunities arising from the two-country trade deal.

In addition, special efforts will be made to expand exports and investment opportunities in the New England states, a traditional New Brunswick market.

The newly formed Minister's Advisory Board on Science and Technology will provide direction to the Province in the application of these important matters to economic and social development.

To be able to take full advantage of development and business opportunities in an increasingly competitive world, New Brunswick workers and entrepreneurs must be aware of the latest technological and business techniques and put them to work in their enterprises.

As well as the regular programs offered through schools and the Department of Advanced Education and Training, specific skill, information and retraining programs are an integral part of My Government's strategy for economic development and jobs.

This orientation will begin with our young people, with particular emphasis on the quality of entrepreneurial studies at the elementary, junior high and high school levels and on programs to bring the business community to the classroom.

Training programs designed specifically for small business and prospective entrepreneurs will be offered, concentrating on small business management. Community Colleges will be actively involved in this endeavour.

My Government will also organize sessions dealing with the importance of using information and assisting business officials and entrepreneurs in selecting, from the ever-growing and complex kinds of information, what is required for their needs. Counselling, which will be provided by departmental staff, as well as indirectly, through financing outside consultants, will focus on small business and those intending to start a small business.

My Government recognizes the importance of developing economic ties with countries of the francophone summit. An interdepartmental committee will

be established to explore business opportunities and new markets for New Brunswick firms and individuals.

My Government also recognizes the economic significance of the cooperative movement and is prepared to work closely with co-ops, to find new ways in which these institutions can generate development and help people to help themselves.

You will be asked to consider legislation making it easier to form worker cooperatives.

The importance of involving the unemployed in charting their own course, and the community, in finding local employment and potential solutions is clear to My Government, and it is prepared to work closely with those involved.

**Transportation**

Transportation and development are directly related. My Government is aware of the outdated design and poor condition of the Trans-Canada Highway, which is the Province's major commercial and recreational artery.

My Government is aware that this is a costly project. It is, nonetheless, of fundamental importance to the economy of New Brunswick. My Government is encouraged by the support it has been given by the neighbouring provinces of Nova Scotia and Prince Edward Island, where the need for an improved major road network in New Brunswick is clearly recognized. This initiative will be pursued forcefully by My Government.

Construction will continue on other major roads, including work to complete the building of Route 11.

My Government is proceeding with plans for a bridge to Miscou Island and a new ferry from the mainland to Grand Manan Island, both urgently needed improvements to vital communications links for New Brunswick residents who are isolated by geography.

Discussions have been held between the Department of Tourism, Recreation and Heritage, and Hospitality New Brunswick to resolve problems with the road sign system, and policy is being developed to correct the situation.

Following discussions with the Department of Natural Resources and Energy as well as the Department of Tourism, Recreation and Heritage, a study is being completed on the development of the Fundy Trail.

## Energy

The supply of efficient energy in sufficient amounts is, like a highway system, related directly to the province's economic development. Without this energy, the Province suffers.

The cost of this energy is a major factor, both for business and the householder. To provide the opportunity for citizens and interest groups to express opinions on NB Power rate changes, proposals will be advanced concerning public rate hearings. You will also be asked to consider legislation making audit records of NB Power available to the Auditor General.

My Government believes it to be in the interests of New Brunswick that sources of electrical energy be as diverse as possible, taking into account the need for self-sufficiency and the direct economic benefit to the Province of using indigenous coal, oil shale, wood and hydro resources.

Conversion of the oil burning Coleson Cove plant to either coal or Orimulsion, with due regard for environmental protection, will proceed. Additional projects of NB Power will be announced during the Session.

NB Power is working closely with the Department of Natural Resources and Energy to establish criteria for the operation of wood fuelled power plants in the Province.

## Tourism

My Government will take a variety of steps to enhance and extend the tourism potential in New Brunswick, including encouraging tourist attractions, resorts and other facilities to operate on a 'four seasons' basis.

In cooperation with the industry, the Department of Tourism, Recreation and Heritage will develop a strategy for tourism development, which will guide the Government's involvement in this significant economic sector for the foreseeable future.

To make sure that the industry's view of its future is sufficiently taken into account by the department, My Minister will seek consultation with a representative group from industry to identify opportunities and problems.

For the first time in the Province's histc.,, a major tourism promotion and advertising program will be undertaken *within* the Province to encourage tourism. New Brunswickers will now also play a leading role in producing advertising and promotional materials in New Brunswick.

Opportunities to take fuller advantage of seacoasts and river systems, will be explored in negotiations with the Government of Canada for improved marinas and outfitting. Abandoned rail lines, which are often located in beautiful rural scenic settings, will be examined for use as nature, hiking and biking trails.

**Agriculture**

Agriculture is a mainstay of provincial industry, having very significant economic implications for thousands of New Brunswickers and occupying a very special place in our social fabric.

My Government will introduce a number of measures designed to strengthen and expand agricultural production, including a three-year market oriented quality improvement program, development of a seal of quality symbol to guarantee high quality, and a Minister's Marketing Award to recognize excellence in marketing quality products.

In addition, the Department of Agriculture will develop over the next months, and implement, a food policy for the province to maximize local production and processing of food.

My Government will also conduct a study about the future of horse racing in New Brunswick.

Legislation will be proposed for a new *Agricultural Commodity Price Stabilization Act,* which will also allow the province to make agreements with the federal government and producers.

My Government is mindful of its commitments with regard to property taxation on farm out-buildings. Action will be announced in this Session to make progress in this area.

Particular attention is being paid to the expansion of export markets for potatoes, a major provincial cash crop, and the department is working closely with producer and shipper organizations to improve quality and service for out of province markets.

My Government will ask you to consider changes to the *Potato Disease Eradication Act* to ensure that high quality seed potatoes are adequately protected in seed potato production areas.

Consideration is being given to placing the Hog Price Stabilization program in legislation, which would have the additional effect of permitting the Province to enter into agreements with the Government of Canada and producers.

My Government is determined to make efforts to encourage public institutions and other consumers to buy New Brunswick agricultural products in lieu of outside products, when price and quality are competitive.

Based upon recommendations of the auditors which My Government appointed to advise on the Province's financial condition, changes to the *Agricultural Development Act* to improve procedures for making loans will be presented to you.

Those farmers whose crops suffered in 1987 from bacterial ring rot will be assisted by My Government and discussions with the Government of Canada are underway for a permanent arrangement for dealing with this crop disease.

**Fisheries**

Fishing is a traditional livelihood for thousands of our Province's people. My Government is determined to take every step possible to expand and improve New Brunswick's fishing industry in the north, on Northumberland Strait, and on the Bay of Fundy.

A major study of all fisheries programs will be undertaken, with a view toward improving their effectiveness. The results of this study will be made available for public review and discussion.

Legislation will be introduced to change the name of the department to the Department of Fisheries and Aquaculture, emphasizing the importance of this new fishery. Legislation governing aquaculture development, including hatcheries and freshwater and marine culture, will be introduced.

A variety of promotion and marketing programs for fish products will be implemented throughout 1988, including generic promotion, new product promotion, and support of fish and seafood month.

Planning for a fisheries research fund is underway to develop new products, seek better use of under-utilized species and to enhance aquaculture. The fund would be administered in close cooperation with fishermen. In addition, plans are advancing to provide a special fund for promotion, including finding ways to improve the way in which fish and fish products are distributed in New Brunswick. This promotion program would also be administered in cooperation with the industry.

Plans are also being developed to improve the Fundy clam industry and to resolve the competing interests of the weir fishery and aquaculture.

An adjudicator will be appointed to consider the debt problems of the shrimp industry and the extent to which these problems hamper the orderly modernization of the shrimp fleet.

The Department of Fisheries, in cooperation with the Departments of Commerce and Technology and Advanced Education and Training, will mount a variety of courses and seminars dealing with the new area of aquaculture as well as many aspects of traditional fishing. Programs will be offered in the School of Fisheries in Caraquet and in the Community College in St. Andrews, which will be recognized as the focus for major training in the south.

Organizational and administrative changes have been made to accelerate and give greater support to negotiation of fish quotas as well as to make regional field coordinators offices better reflect local needs. Continuing support is being given interests seeking operation of freezer trawlers.

**Forestry**

Support for the forestry sector, a major employer in the Province, will be evidenced by a number of programs including the expansion of softwood silviculture both on Crown and private lands, silviculture training, program administration assistance for woodlot organizations, and a proposed federal/provincial agreement including woodlot improvement and planning.

In order to make the best possible use of our forest resource, waste residue from harvesting and processing and low quality trees are being examined as a fuel for the generation of electricity. Study is underway in cooperation with NB Power.

My Government will continue its intensive work with industry with a view to adding value to our forestry products. Several existing possibilities are being actively considered at the present time.

**Mining**

New Brunswick has some of the largest base metal deposits in Canada. My Government is making every effort to have these resources developed to their fullest, including making an incentive program available to encourage new exploration. The Department of Natural Resources and Energy is examining ways of making potash, which has become a significant element of mining income, available for prospecting on the same basis as metallic minerals.

To assist the private sector to have more information for prospecting, additional resources will be placed in the Geological Surveys Branch.

**Living in Dignity and Security**

A practical development and employment policy, which is my Government's priority, is not possible without, at the same time, providing sound and effective social programs.

A major social priority is to provide improved health care in Northern New Brunswick so that the Province can truly offer an equitable and high standard of health services from one end of the Province to the other.

My Government will continue to work with individuals, municipalities, non-profit organizations and private companies in improving the availability of accessible transportation for our disabled citizens. Assistance will be provided to help increase the number of accessible cars, buses, and other forms of transportation which are so necessary for employment and leisure.

The Task Force on Housing, now being put in place, will focus special attention on the needs of the Disabled, and measures will be announced for better integrating the disabled in the school system.

The hearings of the Task Force on Housing will result in a review of current provincial housing programs and a new housing policy for your consideration at the next Session.

Steps will be taken to make the re-education of convicted impaired drivers compulsory. In this regard, you will be asked to approve amendments to the *Motor Vehicle Act*. My Government takes a very serious view of the senseless loss of life and physical injury that results from impaired driving.

My Government considers the incidence of domestic violence to be an extremely serious matter and, as a result, is expanding the number of transition houses in the Province.

The plight of senior citizens who are obliged to leave their homes, their friends and neighbours because of inadequate support for them to remain, is a grave concern of My Government. Being mindful of My Government's commitments in this area, some progress will be made during this Session of the Legislature. In this regard, it is fitting that this is the 20th anniversary of the founding of the N.B. Senior Citizens' Federation.

My Government will take steps to increase funding for higher education and to make it more accessible. The connection between economic development and an educated work force is unmistakable and now, with the need to understand increasingly complicated technologies, more urgent than ever.

In this connection, My Government will be making changes to the Student Aid Program to put more money in the hands of students, as well as to relieve some of the parents' burden and to lessen the often crippling debt load which students suffer upon graduation.

In conjunction with the already announced student employment program, these measures should help ensure that our young people are not prevented

from receiving higher education because of lack of money.

My Government is committed to improve service of the Workers' Compensation Board, particularly in the north. A Chairman of the Board will be appointed during this Session, with a mandate to make substantial changes in the operation of the agency.

The second phase of the consultant's report on the Board will be reviewed by government in consultation with business and labour representatives.

Programs for young children, particularly preschoolers, and their families have a high priority with My Government. To meet this priority, an Office of Childhood Services will be established to ensure that the Government's various programs to meet the physical, social, emotional and cognitive needs of our young children are effective and coordinated. The office will also advise on policies and new programs.

Further improvements in childhood services may be anticipated following the conclusion of negotiations with the Government of Canada on their National Child Care Strategy. Talks between all provinces and the federal government are underway and could result in financial assistance in such areas as subsidies for children of low income families, operating grants to child care centres, integration of special needs children, parent education, establishment of new child care centres and staff education.

My Government believes that women in the work force have long suffered from unfair wages and many barriers to advancement. A plan for pay equity will therefore be introduced affecting the provincial civil service, which will result, over time, in all employees receiving equal pay for work of equal value. Measures will also be taken to assure that women have fair access to all positions in the civil service.

Amendments to the *Employment Standards Act* will be introduced establishing rights to maternity leave and protecting seniority during these periods.

My Government is very much aware of its commitments to people in need in New Brunswick and will meet these obligations.

New Brunswick's Aboriginal community chronically endures one of the highest rates of unemployment in the Province. This is a tragic waste, not only for the Aboriginals themselves, who suffer it directly, but for the public at large which is deprived of the benefit of the contribution they can make to the public service. My Government, therefore, intends to introduce measures to encourage the hiring of more Aboriginals within the civil service.

## Justice, Fairness and Quality of Life

Legislation will be introduced setting up the Office of Solicitor General to be separate from that of the Attorney General and Minister of Justice, to ensure the full independence of the justice system and that justice is not only done, but seen to be done.

Concerned with the adequacy and effectiveness of provincial policing services, My Government will undertake a comprehensive review of current policy with a view to making major proposals for its improvement.

Real economic and social development will not be achieved in New Brunswick until there is full and active participation in the provincial society of both of our major linguistic communities.

Where this is particularly vital is with young people.

The school system is an important, but not the sole, forum in which to obtain a full appreciation and understanding of each other's language community.

Realizing this, My Government intends to introduce a youth exchange program to encourage young New Brunswickers to visit and work in the other regions of the Province and has approached the federal government to participate.

Access to quality service in the public service in the official language of choice is a fundamental element of My Government's language policy. My Government also wishes to ensure that English-speaking and French-speaking New Brunswickers enjoy equal opportunities to pursue rewarding careers in the public service.

Where people feel they have been treated unfairly, they will have recourse to means whereby complaints can be heard and corrective action recommended.

Citizens appearing before commissions, boards and tribunals will be assured that they may participate in proceedings conducted in their preferred language.

Labour/management cooperation is important not only to sustain the social contract in the province, but to achieve the kind of economic development which benefits all parts of society. To this end, My Government will work diligently to promote good labour/management relations.

You will be asked to approve various changes to the *Employment Standards Act*, strengthening the basic rights which all workers should enjoy, including part-time workers and to the *Days of Rest Act* concerning Sunday closing.

In addition, amendments to the *Industrial Relations Act* respecting technological change and collective bargaining between municipalities and their employees, will be introduced. Amendments will also be proposed to the *Public Service Labour Relations Act*.

Greatly improved job creation programs, with a fresh orientation, will be undertaken by My Government, emphasizing not only creation of job opportunities, but the value of the work, the benefit of the experience, and their relevance to existing or potential opportunities in the Province.

My Government has already announced the largest employment program for students which has ever been established in New Brunswick. Jobs will be available in all public sectors through provincial action and the Federal/Provincial Challenge '88 program.

There will also be job programs for other sectors of society, offered in conjunction with the opportunity for those who need it, to improve their skills and to receive other special assistance to help overcome chronic barriers to employment.

These comprehensive employment development initiatives of My Government will also assist persons who want to start, or expand their own businesses and, in all their aspects, will be sensitive to regional needs and differences.

My Government is also extremely concerned with the plight of unemployed woodsworkers and recognizes the need for improved living and working conditions for those able to find work. The Department of Labour will be heading an inter-departmental initiative to identify long-term solutions to this serious socio-economic situation.

New Brunswickers cannot expect to benefit from development and employment programs in the long term unless the environment is protected.

My Government is determined to ensure that our children and grandchildren can look forward to living and working in a clean, healthy and attractive environment.

A discussion paper on clean water legislation will be tabled and, as well, there will be development of policy for a comprehensive waste management system and for waste recovery and recycling.

Increasing technological change and development brings with it the need to deal effectively with complex materials and substances, many of them dangerous unless treated properly. You will be asked to consider proposals for a comprehensive plan for the storage and handling of dangerous goods.

A policy paper will be tabled dealing with beverage containers.

Springing from the heritage of the original settlers and from the bountiful traditions of people from a multitude of societies around the globe who choose New Brunswick as their home, the culture of this Province is rich and varied.

My Government keenly appreciates New Brunswick's multicultural character and will be setting forth measures to further advance policies of benefit to the multicultural communities.

The report of the Premier's Advisory Committee on the Arts, which proposes a five-year development plan for new directions for the administration of art and culture in New Brunswick, will be presented to this House.

My Minister of Tourism, Recreation and Heritage will also be seeking to consult with a representative advisory committee on Sport and Recreation to establish a policy direction for this sector.

Preparation is underway for the participation of New Brunswick athletes in the 1989 Canada Summer Games in Saskatoon. Teams will be fielded in sixteen sports.

Efforts will continue to fully integrate the disabled in recreational activities through the Barrier-Free Sport and Recreation Facilities Program.

My Government is appreciative of the enormous effort made by the organizers and citizens of Saint John in hosting the highly successful World Chess Festival.

All New Brunswickers join My Government in saluting the Jim Sullivan Rink for capturing the World Junior Men's Curling title at Füessen, West Germany.

During the course of this Session, you will be asked to consider legislative proposals touching upon a wide variety of other provincial initiatives.

The program outlined today marks the start of major, social and economic renewal of the Province and reflects My Government's obligation to the people of New Brunswick to bring before them, financially responsible, imaginative and sound proposals for a better tomorrow.

The Public Accounts for the period ending March 31, 1987 will be presented to you, together with a statement of estimated revenues and expenditures for the coming fiscal year.

I pray that Divine Providence will guide you in your deliberations.

**1988**

le 22 mars

# Discours du trône

**lu par l'honorable Gilbert Finn, O.C. lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick**

première session de la cinquante et unième législature du Nouveau-Brunswick

MONSIEUR L'ORATEUR, MESDAMES ET MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

Au nom de Sa Majesté la reine, je vous souhaite la bienvenue à la première session de la 51e législature du Nouveau-Brunswick.

Il y a quatre ans, la population du Nouveau-Brunswick a célébré le bicentenaire de la création de la province.

À une époque où de nombreuses sociétés continuent à lutter, dans le monde, en vue d'établir leur première forme de gouvernement démocratique, nous pouvons à juste titre être fiers de notre patrimoine.

L'an dernier, en exerçant un droit démocratique qui lui est cher, la population du Nouveau-Brunswick a élu un gouvernement qui représente toutes les circonscriptions de la province, de sorte qu'il n'y a pas d'opposition officielle à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Conscient de la nécessité de veiller à ce que toutes les occasions soient fournies pour que le processus législatif bénéficie d'un débat ouvert et de l'expression de points de vue opposés, mon gouvernement recommandera que l'Assemblée législative apporte certaines modifications à sa procédure.

Les modifications viseront les activités du Comité de modification des lois, du Comité des comptes publics et d'autres comités de la Chambre, ainsi que l'étude du budget principal.

De tels changements feront en sorte que les partis politiques enregistrés et le public en général auront la possibilité d'exposer leurs opinions sur diverses questions d'ordre législatif avant qu'une décision définitive soit prise au sujet de ces questions.

En 1987, Son Altesse Royale le prince Edward a honoré la province de sa visite. Plus tard cette année, nous accueillerons Son Excellence le gouverneur général du Canada, Mme Sauvé. Je sais que la population du Nouveau-Brunswick attend avec plaisir la visite de notre distingué chef d'État.

Mon gouvernement désire féliciter la ville de Calgary, la province de l'Alberta et le gouvernement du Canada d'avoir été les hôtes des Jeux olympiques d'hiver les mieux réussis de l'histoire et, par la même occasion, rendre hommage aux athlètes canadiens qui se sont distingués au cours des différentes compétitions.

Mon gouvernement rend aussi un hommage chaleureux aux athlètes du Nouveau-Brunswick et de partout au Canada qui ont participé aux très récents Jeux olympiques spéciaux d'hiver du Canada, à la ville d'Edmundston, qui a été l'hôte des jeux, et aux organisateurs, qui ont travaillé longtemps et fort pour faire des jeux le succès qu'ils ont été.

## La nation

Au cours de l'année écoulée, deux grandes questions d'importance nationale ont été soulevées en vue d'être soumises à la discussion et à l'étude publiques : l'accord commercial entre le Canada et les États-Unis et la Modification constitutionnelle de 1987.

Malgré des réserves sur certains aspects de l'accord commercial, mon gouvernement est convaincu que la population du Nouveau-Brunswick et du Canada bénéficiera de cet accord. Les Néo-Brunswickois, en particulier, sont des commerçants habiles; ils connaissent bien les marchés étrangers et la concurrence, et ils entrevoient avec optimisme que la levée ordonnée des barrières commerciales peut agir directement en leur faveur.

Pour ce qui est de la Modification constitutionnelle de 1987, qui découle de l'accord du lac Meech, mon gouvernement demeure persuadé que certains aspects de celle-ci ne sont pas dans l'intérêt général des Canadiens.

Mon gouvernement appuie fermement l'intention principale de la modification, qui est de faire du Québec un partenaire à part entière dans l'évolution de notre Constitution, ainsi que les aspects qui touchent directement un tel objectif.

La modification comporte toutefois, en marge de l'objectif en question, voire sans rapport avec lui, d'autres dispositions qui pourraient avoir des conséquences importantes pour un grand nombre de Néo-Brunswickois et d'autres Canadiens.

Voilà les raisons pour lesquelles mon gouvernement cherche à apporter des améliorations à la modification. Avant de prendre des décisions définitives, il sollicitera l'opinion des Néo-Brunswickois sur une question aussi importante.

En conséquence, mon gouvernement demandera à l'Assemblée législative, au cours de la présente session, l'approbation de tenir une série d'audiences publiques sur la Modification constitutionnelle de 1987. Cela donnera au grand public et aux autres parties intéressées une occasion qu'ils n'ont jamais eue jusqu'ici, à savoir exprimer une opinion sur une proposition qui aura des effets à long terme sur eux, leurs enfants et leurs petits-enfants.

## Les affaires intergouvernementales

Dans une fédération comme le Canada, les relations entre les deux paliers de gouvernement sont d'une importance fondamentale.

Notre Constitution répartit les pouvoirs et les responsabilités entre les provinces et le gouvernement du Canada. Mais, quelle que soit la répartition des compétences, presque aucune de ces compétences ne peut être exercée efficacement en vase clos. Nous devons forcément travailler ensemble. Le Nouveau-Brunswick considère un tel

fait comme une occasion à saisir, car ce n'est que grâce à une coopération de bon gré que davantage sera accompli pour tous les Canadiens.

C'est pourquoi nous voyons d'un bon oeil la création à Moncton de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et, par conséquent, la participation accélérée du gouvernement du Canada en vue de rectifier les inégalités qui, en matière d'emploi et de développement économique, persistent et qui accablent la région presque depuis la confédération.

Bien que les gouvernements fédéraux qui se succèdent depuis plus d'une génération aient déclaré avoir comme politique de répondre au besoin de réduire les inégalités régionales, il reste que la situation du Nouveau-Brunswick n'est pas meilleure, par rapport au reste du Canada, qu'elle l'était il y a plus de 20 ans.

Ce ne sera pas suffisant, au cours des deux prochaines décennies, estime mon gouvernement. Pour que la situation change, il faudra non seulement de l'argent mais aussi un engagement à faire en sorte que la région participe pleinement et activement à l'économie du Canada. Le Nouveau-Brunswick a un tel engagement; nous nous attendons à pas moins de la part du gouvernement du Canada.

La province est prête à travailler, de concert avec le gouvernement du Canada, à une vaste gamme d'initiatives fédérales-provinciales, toutes destinées à mettre dans le courant dominant des affaires au Canada nos entrepreneurs, nos pêcheurs, nos agriculteurs et nos travailleurs dans l'industrie et dans le secteur des services.

Mon gouvernement est aussi intéressé à travailler étroitement avec ses voisins, au sein du Conseil des Premiers ministres des Maritimes, afin de trouver de nouvelles façons de coopérer sur des questions économiques et autres dont nous profiterons tous.

## La vision

Mon gouvernement reconnaît que les gens du Nouveau-Brunswick ont voté pour un changement de direction dans la province. Dans le discours du trône et pendant les prochaines semaines, mon gouvernement donnera une orientation précise, Nouvelles directions pour le Nouveau-Brunswick.

Mon gouvernement reconnaît que des changements, qui ne sont jamais faciles, ne peuvent être mis en oeuvre du jour au lendemain. Pour résoudre les problèmes du Nouveau-Brunswick, ce ne sont pas des solutions à court terme que nous cherchons à apporter.

Nouvelles directions pour le Nouveau-Brunswick recourra à la planification à long terme pour élaborer une stratégie bien adaptée à notre situation, y compris le besoin pressant de perfectionner les compétences de nos gens.

Mon gouvernement lancera ce qui, au Canada, sera sans aucun doute le programme le plus dynamique de perfectionnement pour la jeunesse, en vue de préparer nos jeunes à l'avenir technologique stimulant qui les attend.

Des ressources importantes seront consacrées à aider les gens de la province pour qui une vraie chance n'a été qu'un but illusoire. Nouvelles directions pour le Nouveau-Brunswick offrira une solution de rechange pratique à ceux qui reçoivent de l'assistance sociale et qui sont prêts et aptes à travailler. Mon gouvernement déploiera des efforts considérables pour offrir des services de perfectionnement, d'orientation et d'autres services de soutien en vue d'aider les gens à laisser l'assistance sociale pour passer au marché du travail. Nous nous attaquerons au cycle de la dépendance.

En même temps, mon gouvernement veillera à garder un soutien généreux et à respecter la dignité humaine de ceux qui, pour diverses raisons, ne sont pas en mesure de participer pleinement au programme économique de mon gouvernement.

Nouvelles directions pour le Nouveau-Brunswick verra également la mise en place d'une infrastructure de haute qualité. À l'aide de Centre-ville, un nouveau programme réunissant, d'une part, les meilleures caractéristiques du Programme de revitalisation des rues principales et, d'autre part, de nouveaux éléments qui stimuleront un aménagement durable des centres-villes, nos centres municipaux seront transformés en des endroits plus attrayants pour vivre et travailler.

Nouvelles directions pour le Nouveau-Brunswick accordera une attention pressante à l'amélioration du réseau de transport de la province, qui est déjà affreusement surchargé et qui, vu les nouveaux arrangements commerciaux avec les États-Unis, devra maintenant accueillir un trafic commercial accru.

Tout au long de son mandat, mon gouvernement s'efforcera de donner un exemple dont la population sera fière. Une gestion économe des affaires de la province et la manifestation, par un travail soutenu et consciencieux, d'un sain respect de soi inspireront une confiance et une assurance accrues dans la manière dont les affaires des Néo-Brunswickois sont gérées, c'est-à-dire avec responsabilité.

## Économie

Le principal défi que doivent relever le gouvernement actuel et les Néo-Brunswickois est le développement économique et l'emploi.

Les Néo-Brunswickois forment un peuple fier. Ils aiment travailler. Ils veulent contribuer à l'amélioration de leurs collectivités, de leur province et de leur pays.

Le défi consiste à trouver une meilleure façon de faire.

Mon gouvernement estime que le Nouveau-Brunswick dispose des trois ressources de base permettant d'accélérer le développement économique : les résidents, leur imagination et leur énergie. Le devoir du gouvernement est d'aider à faire valoir ces ressources.

Le premier jalon a été posé en créant le Bureau du développement économique, qui relève directement de mon premier ministre et qui est chargé de coordonner et de promouvoir différents programmes ministériels de développement et d'harmoniser les efforts en matière d'emploi.

Mon gouvernement élaborera une stratégie de développement économique globale qui tiendra compte de différentes ressources provinciales — naturelles, financières, humaines et éducatives — afin que nous puissions utiliser de la meilleure façon possible l'abondance de ressources disponibles.

La stratégie englobera les intérêts régionaux de sorte que chaque région de la province puisse tirer profit de ses propres points forts au fur et à mesure que l'économie du Nouveau-Brunswick progresse sur une base large et que les inégalités régionales diminuent.

Les talents de nos entrepreneurs et le développement de nos petites entreprises offrent les plus grandes possibilités de croissance économique pour le Nouveau-Brunswick.

**Développement de l'entreprise**

Mon gouvernement instaurera un régime d'épargne-actions afin de donner aux Néo-Brunswickois l'occasion d'investir dans leurs compagnies, prévoyant ainsi un crédit d'impôt provincial. Une entreprise faisant l'objet d'un investissement diversifié, direct, personnel et local croît et prospère. Vous serez saisis d'un document de travail faisant état des divers programmes d'action possibles, en guise de premier pas dans une telle direction.

Les entrepreneurs du Nouveau-Brunswick doivent aussi pouvoir se procurer du capital de risque. Les mesures du programme actuel ne fonctionnent pas bien. Mon gouvernement envisage d'apporter à ce programme des changements qui, entre autres, permettront un financement commun avec les mouvements ouvriers et coopératifs et l'établissement éventuel de fonds locaux de capital de risque.

Le développement de l'entreprise est un élément essentiel de toute mesure visant une hausse considérable de l'emploi dans la province. Mon gouvernement, bien qu'il appuie les efforts de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique en vue d'aider directement les entreprises de la province, maintiendra néanmoins ses propres programmes d'aide, tout en coopérant à la promotion et à la mise en oeuvre de ceux de l'APECA.

Les entreprises du Nouveau-Brunswick seront à même de profiter des possibilités offertes par l'accord commercial entre le Canada et les États-Unis, et, par l'intermédiaire de groupes de travail industriels représentatifs, mon gouvernement aidera à déterminer ces possibilités.

Non seulement l'adjudication du deuxième contrat important de frégates à Saint John Shipbuilding Limited assure-t-elle la viabilité à court terme de l'industrie navale à Saint John, mais elle réaffirme la présence au Nouveau-Brunswick d'un important centre d'excellence industriel de calibre international.

Les efforts de mon gouvernement en vue d'aider les entreprises à exploiter de telles possibilités et à y donner suite seront accrus, grâce à l'établissement au Nouveau-Brunswick de centres de commercialisation internationale. L'automne prochain, la province sera également l'hôte d'un important salon de commerce et d'information à Moncton, auquel participeront les gouvernements et les dirigeants du secteur des affaires des cinq provinces de l'Est ainsi que des six États de la Nouvelle-Angleterre. Ce salon mettra l'accent sur des débouchés résultant de l'accord commercial entre les deux pays.

De plus, des efforts particuliers seront déployés afin d'accroître les possibilités d'exportation et d'investissement dans les États de la Nouvelle-Angleterre, un marché traditionnel du Nouveau-Brunswick.

Le Comité consultatif du Ministre sur les sciences et la technologie, récemment formé, conseillera la province sur la façon d'appliquer de telles questions importantes au développement économique et social.

Pour être en mesure de tirer pleinement avantage des possibilités de développement et des débouchés dans un monde de plus en plus concurrentiel, les travailleurs et les entrepreneurs du Nouveau-Brunswick doivent être au courant des technologies et des techniques des affaires les plus récentes et s'en servir dans leurs entreprises.

Outre les programmes réguliers offerts dans les écoles et par l'entremise du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation, des programmes spécialisés ainsi que des programmes d'information et de recyclage font partie intégrante de la stratégie de mon gouvernement en matière de développement économique et d'emploi.

Une telle orientation commencera chez nos jeunes, et l'accent portera surtout sur la qualité des études à l'école élémentaire et au secondaire 1er et 2e cycle, dans le domaine de l'entreprise, ainsi que sur des programmes visant à amener le secteur des affaires dans la salle de classe.

Des programmes de formation, conçus particulièrement pour la petite entreprise et des entrepreneurs éventuels, seront offerts et traiteront surtout de la gestion de la

petite entreprise. Les collèges communautaires participeront activement à une telle initiative.

Mon gouvernement organisera aussi des sessions portant sur l'importance d'utiliser l'information et d'aider les représentants du secteur des affaires et les entrepreneurs à choisir ce dont ils ont besoin parmi une gamme croissante et complexe d'informations. L'orientation professionnelle, qui sera fournie par le personnel ministériel de même qu'indirectement, grâce au financement d'experts-conseils de l'extérieur, mettra l'accent sur la petite entreprise et sur les personnes désirant mettre sur pied une petite entreprise.

Mon gouvernement reconnaît l'importance de développer des liens économiques avec les pays du Sommet de la Francophonie. Un comité interministériel sera mis sur pied pour explorer les débouchés commerciaux et les nouveaux marchés pour les entreprises et les particuliers du Nouveau-Brunswick.

Mon gouvernement reconnaît également l'importance économique du mouvement coopératif et il est prêt à travailler étroitement avec les coopératives afin de trouver de nouvelles façons pour celles-ci de favoriser le développement et d'aider les gens à s'aider eux-mêmes.

Il vous sera demandé d'étudier des mesures législatives facilitant l'établissement de coopératives de travailleurs.

Mon gouvernement perçoit clairement l'importance d'amener les chômeurs à prendre leur avenir en main et d'encourager les localités à trouver des emplois locaux et des solutions possibles, et il est disposé à travailler étroitement avec les intervenants.

**Transports**

Les transports et le développement sont directement liés. Mon gouvernement est conscient de la conception désuète et du mauvais état de la Transcanadienne, qui est la principale route de grande communication commerciale et touristique de la province.

Mon gouvernement est conscient qu'il s'agit d'un projet coûteux. Le projet est néanmoins d'une importance fondamentale pour l'économie du Nouveau-Brunswick. Mon gouvernement est encouragé par l'appui que lui ont donné les provinces voisines de la Nouvelle-Écosse et de l'île-du-Prince-Édouard, qui reconnaissent clairement la nécessité, au Nouveau-Brunswick, d'un meilleur réseau routier principal. Mon gouvernement poursuivra énergiquement une telle initiative.

Les travaux de construction portant sur d'autres routes importantes se poursuivront, y compris les travaux en vue de l'achèvement de la route 11.

Mon gouvernement procède aux plans du pont pour l'île de Miscou et d'un nouveau traversier entre la terre ferme et l'île de Grand Manan. Il s'agit de deux améliorations nécessaires qu'il presse d'apporter à des liens de communications vitaux pour des résidents du Nouveau-Brunswick géographiquement isolés.

Des discussions ont eu lieu entre le ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine et Hospitality New Brunswick pour régler les problèmes liés au système de panneaux routiers, et une politique est en train d'être élaborée pour remédier à la situation.

À la suite de discussions avec le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie et le ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine, une étude est en cours sur l'aménagement de la route Fundy.

**Énergie**

Le développement économique de la province est étroitement lié non seulement au réseau routier mais aussi à l'approvisionnement en énergie efficace en quantité suffisante. Faute d'une telle énergie, la province connaît des difficultés.

Le coût d'une telle énergie est un facteur important aussi bien pour l'entreprise que pour le propriétaire de maison. Afin de donner à la population et aux groupes d'intérêt la possibilité d'exprimer des opinions sur les modifications tarifaires d'Énergie N.-B., des propositions concernant des audiences publiques sur les tarifs seront présentées. Il vous sera également demandé d'étudier des mesures législatives accordant au vérificateur général accès aux documents de vérification d'Énergie N.-B.

Mon gouvernement estime qu'il est dans l'intérêt du Nouveau-Brunswick d'avoir des sources d'énergie électrique aussi variées que possible, vu le besoin d'autosuffisance et l'avantage économique direct pour la province résultant de l'utilisation des ressources locales, soit le charbon, les schistes bitumineux, le bois et l'eau.

À la centrale au mazout de Coleson Cove, la conversion au charbon ou à l'Orimulsion ira de l'avant, en tenant bien compte de la protection de l'environnement. D'autres projets d'Énergie N.-B. seront annoncés durant la session.

Énergie N.-B. travaille en étroite collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie afin d'établir des critères relatifs au fonctionnement, dans la province, de centrales alimentées au bois.

**Tourisme**

Mon gouvernement adoptera diverses mesures pour rehausser et accroître le potentiel touristique du Nouveau-Brunswick et, entre autres, il encouragera

l'exploitation à longueur d'année des attractions, des stations et des autres installations touristiques.

En coopération avec l'industrie, le ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine élaborera pour le développement du tourisme une stratégie qui, au cours d'un avenir prévisible, guidera la participation du gouvernement dans un secteur économique aussi important.

Pour s'assurer que le ministère prenne suffisamment en considération la façon dont l'industrie touristique envisage son avenir, mon ministre tiendra des consultations avec un groupe représentatif de l'industrie afin de définir les débouchés et les problèmes.

Pour la première fois dans l'histoire de la province, un important programme de promotion et de publicité touristiques sera entrepris *dans* la province pour encourager le tourisme. De plus, des Néo-Brunswickois joueront maintenant un rôle de premier plan dans la production, au Nouveau-Brunswick, de matériel de publicité et de promotion.

Les possibilités de profiter davantage du littoral et des réseaux fluviaux seront examinées au cours de négociations avec le gouvernement du Canada sur l'amélioration des ports de plaisance et des services de pourvoirie. Il sera envisagé de convertir des lignes de chemins de fer abandonnées, souvent situées dans un cadre rural pittoresque et panoramique, en sentiers de randonnée et d'interprétation de la nature, ainsi qu'en pistes cyclables.

**Agriculture**

L'agriculture est un pilier de l'industrie dans la province; elle a des incidences économiques très importantes pour des milliers de Néo-Brunswickois et elle occupe une place de choix dans notre tissu social.

Pour consolider et accroître la production agricole, mon gouvernement adoptera un certain nombre de mesures, y compris : un Programme d'amélioration de qualité axé sur le marché, s'échelonnant sur trois années; la création d'un sceau, symbole de qualité, afin de garantir une haute qualité; un Programme de primes à la commercialisation du Ministre, afin de reconnaître l'excellence dans la commercialisation de produits de qualité.

De plus, au cours des prochains mois, le ministère de l'Agriculture élaborera et mettra en oeuvre une politique alimentaire pour la province, afin de maximiser la production et la transformation locales d'aliments.

Mon gouvernement fera aussi une étude sur l'avenir des courses de chevaux au Nouveau-Brunswick.

Des mesures législatives seront proposées pour une nouvelle *Loi sur la stabilisation des prix des produits agricoles,* qui permettra aussi à la province de conclure des ententes avec le gouvernement fédéral et les producteurs.

Mon gouvernement tient compte de ses engagements en ce qui a trait à l'imposition foncière des bâtiments agricoles. Des mesures seront annoncées au cours de la session en vue de réaliser des progrès dans le domaine.

Une attention particulière est accordée à l'expansion des marchés d'exportation de la pomme de terre, une importante culture commerciale de la province. De plus, le ministère travaille en étroite collaboration avec les organisations de producteurs et d'expéditeurs en vue d'améliorer la qualité et le service pour les marchés extraprovinciaux.

Mon gouvernement vous demandera d'étudier des changements à la *Loi sur l'éradication des maladies des pommes de terre,* afin d'assurer que les pommes de terre de semence de haute qualité soient convenablement protégées dans les régions qui en produisent.

Il est envisagé que le Programme de stabilisation des prix du porc fasse l'objet de mesures législatives, ce qui aura pour résultat supplémentaire de permettre à la province de conclure des ententes avec le gouvernement du Canada et les producteurs.

Mon gouvernement est résolu à s'efforcer d'encourager les établissements publics et d'autres consommateurs à acheter des produits agricoles du Nouveau-Brunswick au lieu de produits de l'extérieur, dans les cas où la qualité et le prix sont compétitifs.

Par suite de recommandations des vérificateurs nommés par mon gouvernement pour fournir des renseignements sur la situation financière de la province, des changements à la *Loi sur l'aménagement agricole* vous seront soumis afin d'améliorer les modalités de consentement de prêt.

Les agriculteurs dont les récoltes ont été endommagées en 1987 par le flétrissement bactérien recevront de l'aide de mon gouvernement, et des discussions avec le gouvernement du Canada sont en cours pour un arrangement permanent qui permettrait de s'occuper de cette maladie des récoltes.

## Pêches

La pêche est le gagne-pain traditionnel de milliers de Néo-Brunswickois. Mon gouvernement est résolu à prendre toutes les mesures possibles pour élargir et améliorer au Nouveau-Brunswick l'industrie des pêches dans le Nord, le détroit de Northumberland et la baie de Fundy.

Une importante étude de tous les programmes relatifs aux pêches sera entreprise dans le but d'en améliorer l'efficacité. Les résultats de l'étude seront accessibles au public pour examen et discussion.

Des mesures législatives seront déposées afin de changer le nom actuel du ministère à celui de ministère des Pêches et de l'Aquaculture, mettant ainsi l'accent sur l'importance de ce nouveau secteur de pêche. Seront déposées des mesures législatives régissant le développement de l'aquaculture, y compris les écloseries et la culture en eaux douces et en eaux marines.

Divers programmes de promotion et de commercialisation des produits du poisson seront mis en oeuvre au cours de l'année 1988, y compris la promotion de produits génériques et de nouveaux produits ainsi qu'un appui au Mois du poisson et des fruits de mer.

La planification d'un fonds de recherche sur les pêches est en cours en vue de mettre au point des nouveaux produits, de tirer meilleur parti des espèces sous-utilisées et de mettre en valeur l'aquaculture. Le fonds sera administré en étroite coopération avec les pêcheurs. De plus, la planification avance en vue d'établir un fonds spécial destiné à la promotion, y compris la recherche de moyens d'améliorer la distribution du poisson et de ses produits au Nouveau-Brunswick. Le programme de promotion sera lui aussi administré en coopération avec l'industrie.

Des projets sont également en voie d'élaboration pour améliorer l'industrie des myes dans la baie de Fundy ainsi que pour résoudre le problème des intérêts concurrentiels de l'aquaculture et de la pêche en fascines.

Un arbitre sera nommé pour étudier les problèmes de dette de l'industrie de la crevette et examiner dans quelle mesure de tels problèmes nuisent à la modernisation ordonnée de la flottille de crevettiers.

Le ministère des Pêches, de concert avec le ministère du Commerce et de la Technologie et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation, élaborera une gamme de cours et d'ateliers portant sur le nouveau domaine de l'aquaculture ainsi que sur de nombreux aspects de la pêche traditionnelle. Des programmes seront offerts à l'École des pêches de Caraquet et au collège communautaire de Saint Andrews, lequel sera reconnu comme le centre principal de formation dans le Sud.

Des changements organisationnels et administratifs ont été apportés en vue d'accélérer et d'appuyer davantage la négociation des contingents de poisson et pour faire en sorte que les bureaux régionaux des coordinateurs sur le terrain tiennent mieux compte des besoins locaux. Un appui soutenu est accordé aux intérêts qui cherchent à exploiter des chalutiers congélateurs.

## Forêts

L'appui au secteur forestier, un employeur important dans la province, se manifestera par un certain nombre de programmes, dont l'expansion de la sylviculture des résineux tant sur les terres de la Couronne que sur les terres privées, la formation en sylviculture, une aide aux organisations de boisés pour l'administration des programmes, et le projet d'une entente fédérale-provinciale comprenant l'amélioration et la planification des boisés.

Afin de faire la meilleure utilisation possible de nos ressources forestières, les déchets résultant de la récolte et de la transformation ainsi que les arbres de qualité inférieure font l'objet d'une évaluation comme combustibles pour la production d'électricité. L'étude est en cours avec la coopération d'Énergie N.-B.

Mon gouvernement continuera de travailler intensivement avec l'industrie en vue d'accroître la valeur de nos produits forestiers. À l'heure actuelle, plusieurs possibilités existantes sont activement envisagées.

## Mines

Le Nouveau-Brunswick possède certains des plus importants dépôts de métaux communs au Canada. Mon gouvernement déploie tous les efforts possibles afin que de telles ressources soient exploitées au maximum et il instaurera entre autres un programme de stimulants pour encourager de nouvelles explorations. Le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie examine des façons de voir à ce que la potasse, qui est désormais un élément important du revenu minier, puisse faire l'objet de prospection au même titre que les minéraux métalliques.

Pour aider le secteur privé à obtenir plus d'information pour la prospection, des ressources additionnelles seront affectées à la Direction des études géotechniques.

## Dignité et sécurité

Une politique pratique de développement et d'emploi, qui est la priorité de mon gouvernement, n'est pas possible sans offrir en même temps des programmes sociaux judicieux et efficaces.

Une importante priorité sociale est de fournir de meilleurs soins de santé dans le nord du Nouveau-Brunswick pour que la province puisse véritablement offrir des services de santé équitables et de haute qualité partout sur son territoire.

Mon gouvernement continuera de travailler avec les particuliers, les municipalités, les organismes sans but lucratif et les compagnies privées afin d'améliorer l'accessibilité à du transport spécialisé pour nos résidents handicapés. De l'aide sera fournie pour permettre d'accroître le nombre d'automobiles, d'autobus et d'autres

formes de transport spécialisé, qui sont tellement indispensables pour l'emploi et les loisirs.

Le Groupe d'étude sur l'habitation, qui est en train d'être formé, se penchera de façon spéciale sur les besoins des handicapés, et des mesures seront annoncées pour mieux intégrer les handicapés dans le système scolaire.

Les audiences du Groupe d'étude sur l'habitation donneront lieu à une révision des programmes provinciaux actuels en matière de logement et à une nouvelle politique sur l'habitation, dont vous serez saisis au cours de la prochaine session.

Des mesures seront prises pour rendre obligatoire la réadaptation des conducteurs reconnus coupables de conduite avec facultés affaiblies. À cet égard, il vous sera demandé d'approuver des modifications à la *Loi sur les véhicules à moteur.* Mon gouvernement prend très au sérieux les pertes insensées de vies humaines et les blessures corporelles résultant de la conduite avec facultés affaiblies.

Mon gouvernement considère comme une question extrêmement grave le nombre de cas de violence familiale et, par conséquent, il augmente le nombre de maisons de transition dans la province.

Mon gouvernement est fortement préoccupé par la situation déplorable des personnes âgées qui, faute d'un soutien convenable leur permettant de rester chez elles, sont obligées de quitter leurs domiciles, leurs amis et leurs voisins. Vu les engagements pris dans le domaine par mon gouvernement, des progrès seront réalisés au cours de la session. À cet égard, il est à propos que la Fédération des citoyens aînés du N.-B. célèbre en ce moment son 20e anniversaire.

Mon gouvernement prendra des mesures pour augmenter le financement de l'enseignement supérieur et rendre ce dernier plus accessible. Le lien entre le développement économique et une main-d'oeuvre instruite est incontestable et il acquiert maintenant une importance plus pressante que jamais, vu la nécessité de comprendre des technologies toujours plus compliquées.

En raison d'un tel lien, mon gouvernement apportera des changements au Programme d'aide aux étudiants afin d'accorder plus d'argent directement à ces derniers, d'alléger une partie du fardeau des parents et de diminuer le poids souvent écrasant de la dette qui accable les étudiants à la fin de leurs études.

Les mesures en question, conjointement avec le programme d'emplois pour étudiants déjà annoncé, devraient aider à faire en sorte que le manque d'argent n'empêche pas nos jeunes d'avoir accès à des études supérieures.

Mon gouvernement s'engage à améliorer les services de la Commission des accidents du travail, surtout dans le Nord. Un président de la commission sera nommé au cours

de la présente session et aura pour mandat d'apporter des changements importants au fonctionnement de l'organisme.

Le gouvernement, en consultation avec des représentants du secteur des affaires et de celui du travail, se penchera sur la deuxième étape du rapport des experts-conseils sur la commission.

Mon gouvernement accorde une grande priorité aux programmes pour les jeunes enfants, particulièrement d'âge préscolaire, et leurs familles. Afin de donner suite à une telle priorité, un Bureau des services à l'enfance sera créé pour assurer l'efficacité et la coordination des divers programmes du gouvernement axés sur les besoins physiques, sociaux, affectifs et cognitifs de nos jeunes enfants. Le bureau aura également un rôle consultatif au chapitre des politiques et des nouveaux programmes.

Au terme de négociations avec le gouvernement du Canada sur sa stratégie nationale des services de garde d'enfants, il se pourrait qu'il y ait d'autres améliorations des services à l'enfance. Des pourparlers sont en cours entre toutes les provinces et le gouvernement fédéral. Ils pourraient donner lieu à une aide financière dans des domaines tels que les subventions pour les enfants de familles à faible revenu, les subventions d'exploitation de centres de garde des enfants, l'intégration des enfants ayant des besoins spéciaux, l'éducation des parents, la création de nouveaux centres de garde des enfants et la formation du personnel.

Mon gouvernement estime que les femmes sur le marché du travail souffrent depuis longtemps de salaires injustes et de nombreux obstacles à l'avancement. Un plan d'équité salariale dans la fonction publique provinciale sera donc instauré et, avec le temps, fera en sorte que tous les salariés recevront une rémunération égale pour un travail de valeur égale. Des mesures seront également prises pour assurer aux femmes un accès équitable à tous les postes de la fonction publique.

Des modifications à la *Loi sur les normes d'emploi* seront présentées afin d'établir des droits au congé de maternité et de protéger l'ancienneté pendant ces congés.

Mon gouvernement est très conscient de ses engagements envers les Néo-Brunswickois défavorisés et il fera honneur à de telles obligations.

La collectivité autochtone du Nouveau-Brunswick connaît de façon chronique un des taux de chômage les plus élevés de la province. Il s'agit d'un gaspillage tragique, non seulement pour les autochtones eux-mêmes, qui en font directement les frais, mais également pour le grand public, qui est privé de l'avantage de la contribution que les autochtones peuvent apporter aux services publics. Par conséquent, mon gouvernement a l'intention de prendre des mesures visant à encourager le recrutement de plus d'autochtones au sein de la fonction publique.

**Justice, équité et qualité de vie**

Des mesures législatives seront déposées en vue de créer le bureau du solliciteur général, qui sera distinct de celui du procureur général et du ministre de la Justice, afin d'assurer l'entière autonomie du système de la justice et pour que justice soit non seulement rendue, mais aussi qu'elle soit vue comme étant rendue.

Soucieux de la compétence et de l'efficacité des services de maintien de l'ordre provinciaux, mon gouvernement entreprendra un examen approfondi de la politique actuelle en la matière, en vue de formuler des propositions importantes pour l'améliorer.

Un vrai développement économique et social ne pourra être réalisé au Nouveau-Brunswick avant que nos deux communautés linguistiques principales participent activement et pleinement dans la société de la province.

Une telle participation est particulièrement vitale dans le cas des jeunes.

Le système scolaire est une tribune importante — mais non la seule — qui permet de comprendre l'autre communauté linguistique et de la reconnaître à sa juste valeur.

Conscient d'un tel fait, mon gouvernement a l'intention de lancer un programme d'échanges pour la jeunesse afin d'encourager les jeunes Néo-Brunswickois à visiter, dans la province, d'autres régions que la leur et à y travailler, et il a pressenti le gouvernement fédéral pour que ce dernier y participe.

L'accès à un service de qualité dans la langue officielle de son choix dans les services publics est un élément fondamental de la politique linguistique de mon gouvernement. Mon gouvernement souhaite aussi veiller à ce que les Néo-Brunswickois francophones et anglophones jouissent de chances égales dans la poursuite d'une carrière stimulante dans les services publics.

Les gens qui estiment ne pas avoir été traités équitablement auront un recours en vertu duquel les plaintes pourront être entendues et des mesures correctives recommandées.

Les gens qui comparaissent devant les commissions, les conseils et les tribunaux seront assurés qu'ils pourront participer à des séances se déroulant dans la langue de leur choix.

La coopération entre le patronat et les travailleurs est importante non seulement pour maintenir le contrat social de la province, mais aussi pour en arriver au genre de développement économique qui profite à tous les secteurs de la société. À cette fin, mon gouvernement travaillera avec diligence à la promotion de bonnes relations entre le patronat et les travailleurs.

Il vous sera demandé d'approuver divers changements à la *Loi sur les normes d'emploi,* en vue de renforcer les droits fondamentaux dont devraient jouir tous les travailleurs, y compris les travailleurs à temps partiel, et à la *Loi sur les jours de repos,* en ce qui a trait à la fermeture le dimanche.

De plus, des modifications à la *Loi sur les relations industrielles* seront déposées concernant le changement technologique ainsi que les négociations collectives entre les municipalités et leurs salariés. Des modifications à la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics* seront aussi proposées.

Mon gouvernement entreprendra des programmes grandement améliorés de création d'emplois, témoignant d'une nouvelle orientation et mettant l'accent non seulement sur la création de possibilités d'emploi mais également sur la valeur du travail, l'avantage de l'expérience et le lien avec les débouchés actuels ou potentiels dans la province.

Mon gouvernement a déjà annoncé le plus vaste programme d'emploi pour étudiants qui ait jamais été établi au Nouveau-Brunswick. Des emplois seront offerts dans tous les secteurs publics grâce à des mesures provinciales et au programme fédéral-provincial Défi 88.

Des programmes d'emploi seront également offerts pour d'autres secteurs de la société, et, par la même occasion, les personnes qui en ont besoin auront aussi la possibilité d'améliorer leurs compétences et de recevoir d'autre aide spéciale en vue de surmonter des obstacles chroniques en matière d'emploi.

Les initiatives globales que prend ainsi mon gouvernement, en matière de développement de l'emploi, aideront également les personnes qui désirent lancer ou élargir leur entreprise et, à tous égards, tiendront compte des différences et des besoins régionaux.

Mon gouvernement se préoccupe vivement, aussi, du sort des travailleurs forestiers en chômage et il reconnaît le besoin d'améliorer les conditions de vie et de travail pour ceux qui peuvent se trouver de l'emploi. Le ministère du Travail dirigera une initiative interministérielle visant à définir des solutions à long terme à cette grave situation socio-économique.

Les Néo-Brunswickois ne peuvent s'attendre à profiter à long terme de programmes de développement et d'emploi si l'environnement n'est pas protégé.

Mon gouvernement est résolu à faire en sorte que nos enfants et nos petits-enfants puissent prévoir vivre et travailler dans un environnement propre, sain et attrayant.

Un document de travail relatif à des mesures législatives sur la protection de l'eau sera déposé. Une politique portant sur un système global de gestion des déchets, ainsi que sur la récupération et le recyclage, sera aussi élaborée.

Le changement et le développement technologiques croissants donnent lieu à la nécessité de prendre des mesures efficaces concernant des substances et des matériaux complexes, dont un bon nombre sont dangereux à moins d'être traités convenablement. Il vous sera demandé d'étudier des propositions traitant d'un plan global sur l'entreposage et la manutention des marchandises dangereuses.

Un énoncé de politique sur les récipients de boisson sera déposé.

Ayant son origine dans le patrimoine laissé par les premiers colons et dans les innombrables traditions de gens venus d'une multitude de sociétés du monde entier pour s'établir au Nouveau-Brunswick, la culture de la province est riche et variée.

Mon gouvernement est très conscient de l'aspect multiculturel du Nouveau-Brunswick et il fera part de mesures visant à faire progresser les politiques qui profitent aux collectivités multiculturelles.

Le rapport du Comité consultatif du premier ministre sur les arts, qui propose un plan quinquennal de développement visant à établir de nouvelles orientations relativement à l'administration des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick, sera présenté à la Chambre.

Mon ministre du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine demandera également l'apport d'un comité consultatif représentatif sur les sports et les loisirs, en vue d'établir l'orientation que prendra la politique dans ce secteur.

Les préparatifs sont en cours en vue de la participation d'athlètes néo-brunswickois aux Jeux d'été du Canada, qui auront lieu à Saskatoon en 1989. Des équipes seront inscrites dans seize disciplines sportives.

Les efforts se poursuivront afin de pleinement intégrer les handicapés dans les activités de loisirs par l'intermédiaire du Programme d'accès facile aux installations de sports et de loisirs.

Mon gouvernement apprécie les efforts énormes déployés par les organisateurs et par la population de Saint John à titre d'hôtes du Festival mondial d'échecs, qui a connu un très grand succès.

Tous les Néo-Brunswickois se joignent à mon gouvernement pour féliciter l'équipe de Jim Sullivan d'avoir remporté le championnat mondial junior de curling pour hommes à Füessen, en Allemagne de l'Ouest.

Au cours de la session, il vous sera demandé d'étudier des mesures législatives portant sur une vaste gamme d'autres initiatives provinciales.

Le programme tracé aujourd'hui marque le début d'un important renouveau social et économique de la province et reflète l'obligation qu'a mon gouvernement de

présenter à la population du Nouveau-Brunswick, pour un meilleur avenir, des propositions solides, innovatrices et responsables sur le plan financier.

Les comptes publics pour la période se terminant le 31 mars 1987, ainsi que l'état des recettes et dépenses prévues pour la prochaine année financière, vous seront présentés.

Que la Divine Providence vous guide dans vos délibérations.